



NIKON FRANCE SUCCURSALE DE NIKON EUROPE BV
191 rue du Marché Rollay – 94504 Champigny-sur-Marne Cedex France
Tel : 01 45 16 45 16 – www.nikon.fr
Capital social de 20 000 Euros – RCS Créteil 894 078 484 – APE 4643Z

Procédure consommateur pour activer la garantie 5 ans

1. Le consommateur scanne le QR code présent sur la boîte du NIKKOR Z.
2. Sur la page d'accueil du site, le consommateur sélectionne son pays.
3. Le consommateur se connecte avec ses identifiants sur le site www.nikon.fr.
S'il n'en a pas, il crée un compte.
4. Le consommateur enregistre ensuite son matériel (modèle, n° de série, date d'achat) et scanne sa facture d'achat.
5. Après vérification, le consommateur reçoit le certificat de garantie 5 ans Nikon.



NB : une FAQ est disponible sur la page du site pour toutes les questions complémentaires.